

DU

Anglais pour la santé

Objectifs

Ce diplôme vise à la maîtrise opérationnelle des 4 savoir-faire (compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, expression écrite, expression orale) dans toutes les situations de la vie professionnelle médicale.

- **Écrit** : être capable de lire un article en anglais aussi vite qu'en français, de maîtriser le vocabulaire médical, de prendre des notes, de rédiger un résumé ou un abstract en anglais, de traduire de courts textes spécialisés, d'écrire une lettre ou un CV en anglais.
- **Oral** : être capable de mener une consultation en anglais en particulier aux urgences), de faire une réunion de service en anglais, de communiquer avec un confrère en anglais (téléphone...), de faire une communication orale Powerpoint en anglais, de faire face à la séance de questions-réponses qui suit une communication (lors d'un congrès).

Organisation pédagogique

La formation est structurée :

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

- en présentiel (un samedi par mois à Dijon),
- en ligne (site du Département d'Anglais Médical),
- au téléphone (conversation bimensuelle de 10 minutes).

UFR associées : Créteil, Toulouse Purpan.

Contrôle de connaissances

La formation est sanctionnée par :

- Un contrôle continu (résumés et exercices),
- Un examen final (test écrit de 2h30),
- Deux communications orales (10min + 10min de questions / réponses) dont une lors des journées intensives sous forme de simulation de congrès.

Publics et prérequis

- Titulaires du diplôme d'état de Docteur en Médecine
- Professionnels de la Santé (pharmaciens, sages-femmes, infirmiers, kinésithérapeutes...)
- Étudiants de 3e cycle (internes en médecine ou en pharmacie)
- Étudiants de 2e cycle (masters scientifiques)

Un entretien téléphonique préalable est effectué avec Jean-Pierre CHARPY pour une évaluation des connaissances.

Les intervenants

- **Anaïs CARNET**
- **Marceline EVRARD**

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.